

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ EN WALLONIE AMBITION & VISION À 5 ANS

Une industrie en mouvement

COLLABORATIVE
INNOVANTE
& COMPÉTITIVE

pour une Wallonie prospère
et durable

Les 6 Pôles
de Compétitivité
de Wallonie

AVRIL 2019



LES PÔLES
de **COMPÉTITIVITÉ**

AU COEUR DE LA RÉINDUSTRIALISATION DE LA WALLONIE





SOMMAIRE

UNE AMBITION & UNE VISION D'AVENIR COMMUNES AU SERVICE DE LA WALLONIE

L'ambition commune :
booster l'activité
économique **6**

Une vision d'avenir
partagée **7**

UN ENGAGEMENT COLLECTIF & DES STRATÉGIES SUR MESURE

Les Pôles aujourd'hui :
une logique collaborative
pour des résultats
tangibles **8**

Des outils d'une politique
industrielle à l'échelle
européenne **9**

Une collaboration
renforcée entre les Pôles,
au service de la Wallonie **9**

Des stratégies sur mesure
adaptées à chaque secteur **10**

CONDITION DE SUCCÈS

Un contrat d'objectifs
& de moyens **11**

Les présidents &
directeurs des Pôles de
Compétitivité wallons **12**

UNE AMBITION & UNE VISION D'AVENIR COMMUNES AU SERVICE DE LA WALLONIE

L'AMBITION COMMUNE : BOOSTER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les Pôles de Compétitivité wallons jouent un rôle central dans la transformation de l'industrie wallonne.

En rassemblant les acteurs industriels privés (petites, moyennes et grandes entreprises), les universités, les centres de recherche et de formation et les pouvoirs publics autour d'un objectif commun, **les Pôles dotent la Wallonie de filières économiques plus compétitives dans des secteurs d'avenir.**

Ils soutiennent des projets collaboratifs de recherche, développement et innovation (RDI) générateurs de croissance et créateurs d'emplois. Ils identifient les compétences-clés nécessaires au déploiement de l'innovation dans chacun des secteurs et aident à leur développement. Ils mettent en œuvre des actions ciblées à l'international. Ils s'inscrivent dans une politique de spécialisation intelligente à l'échelle européenne.

Ensemble, les Pôles de Compétitivité affirment une **ambition commune pour la période 2019-2024 : amplifier encore la croissance de leurs secteurs respectifs**, pour atteindre une croissance de la valeur ajoutée des entreprises membres des pôles 50% supérieure à la moyenne de l'économie wallonne.

AMBITION COMMUNE

La croissance de la valeur ajoutée des entreprises membres des Pôles est

50%
SUPÉRIEURE

à la moyenne de l'industrie wallonne sur la période 2019-2024.



UNE VISION D'AVENIR PARTAGÉE

La compétitivité et l'emploi restent des enjeux cruciaux à l'échelle de notre Région : la concurrence inter-régionale et internationale, les avancées technologiques à l'échelle mondiale, les urgences environnementales, l'évolution des modes de vie mettent au défi le tissu industriel wallon.

La numérisation de l'industrie, les modifications des comportements de consommation*, la transition vers la neutralité carbone et la circularité dans l'utilisation des ressources sont pourtant des **opportunités d'innovation et de croissance**. Mais il ne suffit pas de les saisir : la Wallonie doit être pionnière en la matière si elle veut poursuivre un redressement économique durable créateur d'emplois et de bien-être pour ses citoyens. Et elle en a les moyens. **Les Pôles partagent une vision d'avenir positive pour notre région.**

Cette vision commune se décline pour chacun des Pôles en des **stratégies, initiatives et objectifs taillés sur mesure pour chacun de leurs secteurs d'activité.**

Une condition nécessaire au succès des Pôles et à l'atteinte de leur ambition commune réside en l'établissement d'un cadre stable pour leur fonctionnement, définissant leurs moyens d'actions et leurs objectifs à un horizon au moins égal à celui d'une législature régionale.

** résultant notamment du vieillissement de la population, de l'e-commerce, des exigences croissantes de personnalisation des biens et services, des préoccupations environnementales ou de santé.*



VISION D'AVENIR COMMUNE

UNE INDUSTRIE
EN MOUVEMENT

–
COLLABORATIVE
INNOVANTE
& COMPÉTITIVE

–
POUR
UNE WALLONIE
PROSPÈRE ET
DURABLE.

L'avenir de l'industrie wallonne réside dans sa **capacité d'innovation**, pour exploiter pleinement les opportunités offertes par les technologies de rupture et émergentes – en particulier la numérisation – tant en matière d'efficacité opérationnelle que de déploiement de nouveaux modèles économiques.

Ces efforts d'innovation ne sont possibles que par une **collaboration renforcée** entre acteurs publics et privés, entre secteurs économiques, assortie d'une ambition forte à l'échelle internationale.

L'industrie wallonne doit s'inscrire pleinement dans une **transition** vers des modes de production et de consommation permettant d'atteindre la **neutralité carbone à l'horizon 2050** et un modèle d'**économie circulaire**. Cette transition garantit la performance économique de l'industrie, la création d'emplois, le bien-être et la santé de tous nos citoyens.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF & DES STRATEGIES SUR MESURE

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI 2007-2017

L'**emploi** dans les entreprises membres des Pôles (ETP) a augmenté de

13%

entre 2007 et 2017,

alors qu'il s'est contracté de **11 %** dans l'**ensemble de l'industrie** wallonne.



ÉVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE 2007-2017

La **valeur ajoutée** générée par les entreprises membres des Pôles a augmenté de

51%

entre 2007 et 2017,

alors qu'elle a augmenté de **4 %** dans l'**ensemble de l'industrie** wallonne.



NOMBRE DE MEMBRES INDUSTRIELS

À fin 2018,

1.064 membres industriels dont

880 membres industriels (91 % de PME)

184 universités, hautes écoles, centres de recherche et de formation, fédérations...



NOMBRE DE PROJETS & BREVETS À FIN 2018

Plus de
270 projets de R&D labellisés



235 brevets déposés

LES PÔLES AUJOURD'HUI : UNE LOGIQUE COLLABORATIVE POUR DES RÉSULTATS TANGIBLES

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. La dynamique de mise en réseau des énergies privées et publiques, au cœur de la logique des Pôles de Compétitivité, porte manifestement ses fruits. Elle garantit l'émergence et le déploiement de **projets collaboratifs de recherche, développement et innovation (RDI) générateurs de croissance et créateurs d'emplois**.

Concrètement, les Pôles soutiennent des projets portant sur de nouveaux produits, procédés, services, modes de management, modèles économiques et sur leur intégration/adaptation à chacun des secteurs. Ces projets, en collaboration avec des partenaires belges ou étrangers, réduisent les risques technologiques et financiers, stimulent de la recherche d'excellence en Wallonie et s'inscrivent dans une dimension européenne voire mondiale.

Les Pôles s'inscrivent pleinement dans la stratégie Digital Wallonia, visant notamment à accélérer la transformation numérique des entreprises wallonnes.

Autour de cette priorité « recherche et innovation », selon les besoins spécifiques de chacun des secteurs, chaque Pôle met en œuvre une stratégie couvrant tout ou partie des aspects suivants :

LE DÉVELOPPEMENT DE TALENTS

Identification des compétences-clés nécessaires au déploiement de l'innovation dans chacun des secteurs et soutien à leur développement : la mise en œuvre effective de l'innovation requiert une adéquation de l'offre de compétences aux besoins des entreprises et des organismes de recherche et de formation. Par leur fonction d'accélérateurs d'innovation ouverte, les Pôles ont une capacité unique à identifier les besoins et à coaliser les énergies des acteurs économiques et de formation pour y répondre de façon optimale.

L'INTERNATIONALISATION

Mise en œuvre d'actions ciblées à l'international : en collaboration étroite avec l'AWEX (Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers), les Pôles agissent dans chacun de leurs secteurs pour l'accroissement de la visibilité internationale des acteurs wallons, la création de « masses critiques » renforçant la compétitivité européenne, l'identification de partenaires de recherche et d'innovation et le soutien aux démarches d'attraction d'investissements étrangers.

DES OUTILS D'UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Les Pôles wallons s'inscrivent dans une **politique européenne de « clustering »** visant la spécialisation intelligente et l'innovation collaborative au service du développement économique à l'échelle régionale, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Il existe aujourd'hui plus de 2.000 grappes d'entreprises actives au sein de l'Union Européenne.

Les Pôles constituent des relais essentiels pour la mise en œuvre des priorités identifiées dans les programmes de RDI européens. C'est aujourd'hui le cas du programme **Horizon 2020** (2014-2020) et cela le sera plus encore demain dans le cadre du programme **Horizon Europe**. Ce programme s'articulera autour de piliers recoupant les activités des Pôles wallons :

- la santé,
- une société inclusive et sûre (y compris la défense),
- l'industrie et le numérique,
- le climat-l'énergie et la mobilité (y compris l'aéronautique),
- l'alimentation et les ressources naturelles.

UNE COLLABORATION RENFORCÉE ENTRE LES PÔLES, AU SERVICE DE LA WALLONIE

De nombreux défis industriels sont aujourd'hui intrinsèquement intersectoriels. **Aussi, afin d'augmenter l'efficacité de leur action et donc celle des moyens publics, les Pôles ont décidé de se fédérer autour d'initiatives communes.**

Des approches communes ont été mises en place dans le domaine des technologies numériques (Industrie 4.0), de l'économie circulaire, de l'économie bio-basée et de la défense. Les Pôles de Compétitivité généralisent leurs meilleures pratiques dans leurs domaines d'activité, mettent en commun les expertises et fonctions pertinentes et renforcent collectivement leur positionnement vis-à-vis de leurs principales parties prenantes.

La volonté de collaboration renforcée entre les 6 Pôles se concrétise notamment dans la mise en œuvre d'un processus visant à terme à regrouper leurs cellules opérationnelles sur un seul site.

DES STRATÉGIES SUR MESURE ADAPTÉES À CHAQUE SECTEUR

Au-delà de cette volonté de travailler ensemble dans une logique collaborative, la majeure partie des initiatives nécessaires pour amplifier encore l'impact sur la dynamique économique wallonne relèvent de chaque Pôle individuel.

Chaque Pôle agit en effet de façon différenciée pour coller au plus près des besoins et de la réalité de son secteur : la proximité avec les acteurs économiques et de formation de chaque écosystème, jusqu'à l'intérieur de leurs instances de gouvernance, est précisément la principale valeur ajoutée du dispositif. Elle permet aux Pôles de disposer d'une connaissance unique des besoins et opportunités des filières économiques concernées.

Pour la période 2019-2024, **chaque Pôle a identifié des actions et domaines prioritaires** lui permettant de contribuer à l'atteinte de l'ambition commune aux 6 Pôles.



Soutenir la croissance des secteurs des dispositifs médicaux et des « data sciences » par des efforts d'innovation collaborative permettant de hisser la Wallonie à un niveau d'excellence mondial.

Maintenir le niveau d'excellence technologique dans les secteurs du (bio)pharma, de la thérapie cellulaire, des radiations appliquées à la santé et de la bioproduction.

www.biowin.org



Intégrer les technologies numériques dans la chimie, la construction et la gestion de l'environnement (industrie 4.0) pour accroître l'efficacité opérationnelle et générer de nouveaux modèles économiques.

Saisir les opportunités offertes par la transition bas carbone et les modèles d'économie circulaire (recyclage et symbiose industrielle).

www.greenwin.be



Soutenir la transition numérique et la transition environnementale des activités logistiques afin de renforcer la compétitivité wallonne et de répondre au défi climatique.

Renforcer le positionnement wallon dans l'e-commerce, générateur d'emplois de divers niveaux de qualification.

www.logisticsinwallonia.be



Développer l'activité manufacturière par l'intégration des technologies de l'industrie 4.0 et par la symbiose industrielle.

Soutenir le développement de produits et d'équipements mobilisant les technologies transversales du génie mécanique dans des marchés à haut potentiel : l'énergie, le recyclage, le transport, la défense, la construction, le médical.

www.polemecatech.be



Maintenir le leadership technologique et renforcer la compétitivité de l'aéronautique wallonne.

Positionner les acteurs wallons à un niveau d'excellence mondial dans le secteur du spatial commercial (New Space).

Consolider les compétences technologiques dans le secteur des drones.

Tirer parti des investissements croissants en matière de défense par une stratégie régionale coordonnée.

www.skywin.be



Renforcer encore la durabilité et la circularité du système agroalimentaire : une industrie interconnectée avec l'agriculture assurant la qualité, la sécurité alimentaire, l'efficacité énergétique et un impact environnemental minimal.

Répondre aux besoins du consommateur en matière de nutrition, d'impact santé de l'alimentation et de modes de consommation.

www.wagralim.be



CONDITION DE SUCCÈS

UN CONTRAT D'OBJECTIFS & DE MOYENS

Pour mettre en œuvre ces différentes priorités, les Pôles de Compétitivité wallons ont besoin d'opérer dans un **cadre stable**, définissant leurs moyens d'actions et leurs objectifs à un horizon au moins égal à celui d'une législature. Ils proposent par conséquent l'établissement d'un **contrat d'objectifs et de moyens** entre le pouvoir politique et chacun des Pôles pour une **durée d'au moins 5 ans**.

Ce contrat devrait inclure les éléments suivants :

MOYENS

MOYENS MIS À DISPOSITION DES CELLULES OPÉRATIONNELLES DES PÔLES (part publique du financement) : il est essentiel de sécuriser les moyens mis à disposition des équipes opérationnelles afin de leur permettre d'opérer sur le moyen terme et d'attirer les talents requis pour mener à bien leurs missions.

PRINCIPAUX OUTILS DES PÔLES : les acteurs économiques wallons expriment une demande forte de simplification et d'accélération des procédures de labellisation des projets de recherche soutenus par les Pôles, tout en maintenant un niveau élevé d'excellence. Des outils plus souples et plus rapides doivent également être mis en œuvre pour des projets collaboratifs de moindre ampleur, au service des petites et moyennes entreprises. Le rôle des Pôles en tant qu'agents de coordination des divers acteurs de soutien au développement économique (tout au long du processus d'innovation, de l'idéation à la commercialisation) doit également être reconnu et promu.

OBJECTIFS

OBJECTIFS RELATIFS AUX INDICATEURS D'ACTIVITÉ DES PÔLES :

un tableau de bord (incluant des indicateurs communs aux Pôles et – le cas échéant – des indicateurs spécifiques à chacun d'entre eux) doit être établi de commun accord entre les parties impliquées. Des objectifs quantitatifs permettant une évaluation annuelle objective des Pôles doivent être convenus avec les autorités publiques.

AMBITIONS RELATIVES AUX INDICATEURS D'IMPACT ÉCONOMIQUE :

outre les indicateurs d'activité des Pôles, il importe de suivre de façon régulière l'évolution d'indicateurs économiques relatifs aux secteurs prioritaires (notamment en matière de création de valeur ajoutée et d'emplois) afin de s'assurer que les activités des Pôles génèrent effectivement (sur le moyen terme) un impact positif à l'échelle régionale.

MODES DE COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES PUBLICS ET LES ADMINISTRATIONS RÉGIONALES :

les Pôles souhaitent définir et mettre en œuvre un partenariat positif avec l'administration régionale, en particulier la DGO6, au bénéfice de tous.

OBLIGATIONS DE REPORTING, DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE :

les modalités de reporting régulier des Pôles vis-à-vis des pouvoirs publics, des acteurs économiques et des citoyens wallons doivent être précisées. Les grands principes de gouvernance doivent être définis, dans un esprit de saine gestion, d'autonomie, de responsabilité et d'efficacité.

COLLABORATION INTER-PÔLES :

les Pôles de Compétitivité se sont engagés dans une démarche volontariste de collaboration afin d'accroître leur efficacité et leur visibilité, de générer des synergies opérationnelles et d'éviter toute concurrence stérile ou double emploi de ressources. Cette collaboration doit être formalisée et encouragée.

MODALITÉS

Les 6 Pôles de Compétitivité wallons s'engagent à contribuer à la définition du contenu précis des futurs contrats d'objectifs et de moyens, animés d'une volonté d'utilisation optimale des ressources publiques et d'une exigence d'efficacité au service de l'économie régionale. Pour chacun de ces points, ils tiennent à disposition des autorités régionales des propositions détaillées.

LES PRÉSIDENTS & DIRECTEURS DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ WALLONS



THE HEALTH CLUSTER OF WALLONIA

**PHILIPPE
DENOËL**

GSK, Président



**SYLVIE
PONCHAUT**

Directrice



**ANDRÉ
PETITJEAN**

Prayon, Président



**VÉRONIQUE
GRAFF**

Directrice



**SOPHIE
HOUTMEYERS**

Sketchers, Présidente



**BERNARD
PIETTE**

Directeur



LE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ WALLON EN GÉNIE MÉCANIQUE

**YVES
JONGEN**

IBA, Président



**ANTHONY
VAN PUTTE**

Directeur



Aerospace cluster of Wallonia

**JACQUES
SMAL**

Safran, Président



**ÉTIENNE
POURBAIX**

Directeur



Appetite for Innovation

**GUY
PATERNOSTER**

Raf. Tirlemontoises,
Président



**FRANÇOIS
HÉROUFOSSE**

Directeur







LES PÔLES
de **COMPÉTITIVITÉ**

AU COEUR DE LA RÉINDUSTRIALISATION DE LA WALLONIE

WWW.POLES.BE

